



Communiqué de presse

106/20

Montreuil, le 7 décembre 2020.

Salarié.e.s des cabinets dentaires : les oublié.e.s du Ségur de la santé

Nous sommes le 17 mars 2020 et le premier confinement entraîne la fermeture des cabinets dentaires. Pourquoi ? Tout simplement car le gouvernement n'a rien anticipé et que les salarié.e.s des cabinets dentaires se retrouvent sans équipement pour se protéger, les EPI ayant été réquisitionnés pour les hôpitaux afin de lutter contre la COVID 19.

Nous sommes le 11 mai 2020, le premier confinement est levé, les cabinets dentaires rouvrent avec de lourds protocoles afin de soigner leurs patient.e.s. Il est temps de rattraper le temps perdu. Il faut donc, pour beaucoup, augmenter le temps de travail, renoncer à ses congés d'été, rallonger les journées déjà épuisantes avec des EPI et les nouvelles mesures importantes mises en place. Sans oublier ces salarié.e.s qui doivent se battre pour travailler en sécurité, victimes d'employeurs refusant souvent d'appliquer les recommandations de leur propre conseil de l'Ordre.

Depuis ce jour les *burn out* se sont multipliés, ainsi que les démissions, les ruptures conventionnelles, sans parler des licenciements abusifs.

Le Ségur de la santé est alors annoncé avec son lot de promesses salariales, une lueur d'espoir pour les professionnel.le.s des cabinets dentaires. Grande désillusion, car la profession n'est pas une seule fois évoquée, ni même son nom murmuré.

Les salarié.e.s des cabinets dentaires (comme les autres salarié.e.s du secteur libéral) vont rejoindre les rangs des « oublié.e.s du Ségur » : aides à domicile, secteur médico-social,...

Alors, dernier espoir : les négociations de la branche des cabinets dentaires... Encore une immense déception, les organisations patronales le 8 octobre 2020 lors de CPPNI refusent toute négociation de salaires et annulent même la CPPNI devant se tenir le 10 novembre. Les organisations patronales n'auraient pas pu mépriser davantage ces salarié.e.s sans qui aujourd'hui ils ne pourraient même plus exercer en toute sécurité.

Actuellement, toutes les professions des cabinets dentaires ont répondu présentes, les protocoles et EPI sont toujours leur quotidien (les assistantes dentaires sont une des professions les plus en danger face aux risques infectieux). Si les cabinets dentaires ont repris et maintenu une activité quasiment normale, c'est bien grâce à ces « petites mains » si mal reconnues par l'Etat ou par leurs employeurs.

La CGT a décidé de sortir de l'ombre ces professions mal connues, oubliées et pourtant indispensables en terme de santé publique. La CGT continue d'exiger que ces professions soient enfin rémunérées à la hauteur de leur engagement, et que la pénibilité de leur travail soit enfin reconnue. Nous ne lâcherons rien !